



COMMUNE  
DE

**SAINTE ANASTASIE**

**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE du 22 FEVRIER 2024**

2024/04

L'an deux mille vingt-quatre, 22 février à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Anastasie régulièrement convoqué le 15 février 2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Gilles TIXADOR, Maire.

PRESENTS : MM TIXADOR Gilles – CHABAUD Laurent – Mme FOURES Josiane - MM FABRE Alain – MM HIBSCHELE Jean-Marc - MM NEVEU James - AUBIN Dimitri – COULON Daniel - BECHARD Alain – Mmes BAECKER Sybille - SCHMITT Marie Gil – POULLET Danielle - GIBOULET ARNAUD Sophie – DE CORO Jessica - PANAFIEU Blandine – MM REBUFFAT

ABSENTS EXCUSES : Mme HURLIN Régine – - Mmes - MENALDO KEBDANI Nadia — ALTIER Jonathan

PROCURATIONS : Mme HURLIN à Mme FOURES  
MENALDO KEBDANI à M.REBUFFAT

Soit 18 votants

**OBJET** : Demande de fond de concours à la CA Nîmes Métropole pour les travaux de voirie – tranche 2 de la traversée des villages

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération 2023/046 portant approbation du plan de financement et de et demande de FDC pour les travaux de voirie – tranche 2 de la traversée des villages

CONSIDERANT que le lancement de la consultation des entreprises et l'attribution du marché a permis de connaître le montant précis du projet,

CONSIDERANT qu'il convient de réajuster les demandes de fonds de concours afin d'optimiser les aides financières,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE** à l'unanimité

**ARTICLE 1** : d'approuver le nouveau plan de financement joint en annexe, et de solliciter les fonds de concours de la CA Nîmes Métropole pour les travaux de voirie – tranche 2 de la traversée des villages

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Maire,

Gilles TIXADOR



*Porte des Gorges du Gardon - Site classé*

# Plan de financement actualisé de la commune de SAINTE-ANASTASIE

Après ouverture des offres

Travaux de voirie - 2ème tranche traversée des villages

Dépenses		Recettes	
Maîtrise d'œuvre	23 230,00 €	DETR	90 000,00
Levés topographiques	2 500,00 €	Conseil régional	0,00
Travaux de voirie	447 893,50 €	Conseil départemental	238 732,60
			0,00
		<b>Total des subventions</b>	<b>328 732,60 €</b>
		Reste à charge de la commune sa	144 890,90 €
Dépenses HT	<b>473 623,50 €</b>	Recettes	<b>473 623,50 €</b>

**Fonds de concours de la CANIV** 72 445,45 €

soit % du montant de l'opération 15%

soit % du montant restant à charge de la commune conformément à la doctrine : 50%

Fait à SAINTE-ANASTASIE, le 22,02,2024

Le Maire,  
**Gilles TIXADOR**

